



VILLE DE BÉZIERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mise à jour de la fiche : le

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Mr, Mme, Mlle : Prénom :

Né(e) le : à

Nom de Jeune Fille (pour les femmes mariées)

Adresse :

n° de téléphone :

Conjoint ou autre personne vivant au foyer :

Type d'habitat : Maison individuelle Immeuble Etage : N° apt :
 code Avec ascenseur
 Sans ascenseur

Animal de compagnie :

N° S.S : N° pension (retraite principale)

Nom des Caisses de Retraite :

Médecin Traitant : Nom : Téléphone

Infirmier(e) : possède les clefs oui non

Aide à Domicile : non si oui Nom de l'organisme :

Première personne à prévenir en cas d'urgence (cette personne sera contactée si le bénéficiaire ne répond pas à la livraison)

1 - **NOM** : Prénom :

adresse :

Possède les clefs oui non Lien de parenté :

 domicile portable :

Les agents du CCAS sont autorisés à utiliser vos clefs avec votre autorisation expresse, dans un cadre strictement professionnel.

Autres personnes à prévenir :

2 - NOM : Prénom :

adresse :

Possède les clefs oui non Lien de parenté :

 domicile portable :

3 - NOM : Prénom :

adresse :

Possède les clefs oui non Lien de parenté :

 domicile portable :

Adresse de facturation si différente du domicile de livraison :

NOM : Prénom :

Adresse :

PROTECTION JURIDIQUE : non si oui NOM :

Partie réservée au Centre Communal d'Action Sociale

Livraison du Portage de Repas à commencer le

Repas du : Livré le :

Type de menu :

Le CCAS propose plusieurs types de menus.

ORGANISATION DE LIVRAISON

Jours de livraison	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Samedi
Pour la commande du repas de	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Mercredi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Samedi <input type="checkbox"/>	Dimanche <input type="checkbox"/>

Nous vous informons que les repas sont livrés dans le respect de la chaîne du froid. Les barquettes sont déposées dans le réfrigérateur en état de marche.

Pièces à joindre : 1°) - certificat médical ou autre document attestant la nécessité d'un portage de repas, le service étant réservé aux personnes à mobilité réduite. 2°) Livret de famille

3°) - dernier AVIS D' IMPOSITION 4°) R.I.B 5°) relevés annuels des caisses de retraite ou titre de pension

Les personnes ne dépassant pas le plafond de l'Allocation Supplémentaire (ex-FNS) sont susceptibles d'obtenir le tarif réduit de l'aide sociale (dossier à constituer auprès du Service d' Aide Légale du CCAS).